

République française
COMMUNE DE PONT DE MONTVERT - SUD MONT LOZERE
DEPARTEMENT de la Lozère

DE_2020_127

Séance du mardi 10 novembre 2020

Membres en exercice : 19

Date de la convocation: 06/11/2020

Présents : 18

L'an deux mille vingt et le dix novembre l'assemblée régulièrement

Votants: 18

convoquée, s'est réunie sous la présidence de Stephan MAURIN,

Pour : 18

Contre : 0

Secrétaire de
séance: Thibaud
MALGOUYRES

Présents : Clara ARBOUSSET, Catherine BLACLARD, Florence BOISSIER, Sophie BOISSIER, Lucie BONICEL, Michèle BUISSON, Matthias CORNEVAUX, Julie DELES, Cyril DJALMIT, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Guillaume HARVOIS, Olivier MALACHANNE, Thibaud MALGOUYRES, Stephan MAURIN, Gilles MERCIER, Mathieu PUCHERAL, Fabienne PUCHERAL MOLINES

Représentés:

Excusés: Daniel MOLINES

Absents:

Objet: Plan de financement CD - Caguefer réseau et prise d'eau - DE_2020_127

Vu la délibération DE_2016_023

Vu la délibération DE_2017_001

Vu la délibération DE_2020_0020

Vu les contrats territoriaux 2018-2020 et notamment le dossier 18517

Monsieur le Maire présente au conseil le plan de financement définitif du projet de réfection du réseau d'eau de Caguefer, au vu du résultat de l'appel d'offre et des réponses à nos demandes de financement complémentaires.

Ainsi l'appel d'offre pour la première partie des travaux portant sur la réfection du réseau a donné comme résultat un montant de 298 657.50 € alors que la seconde partie, portant sur la réfection de la prise d'eau, est estimée à 143 374 € pour un montant total de travaux de 442 031.5 € H.T

Qui seront financés ainsi que suit :

Conseil Départemental 122 190 € (subvention conseil départemental n° 0001085)

Agence de l'eau 231 435.20 € (dossiers n° 210 48 1079 et 230 48 1219)

Fonds propres : 88 406.30 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

Valide le plan de financement tel que ci dessus,

Madate Monsieur le Maire pour demander l'attribution définitive et le paiement des subventions correspondantes

Ainsi fait et délibéré, au Pont de Montvert,

Les jours, mois et an que ci-dessus.

Le Maire, Stéphan Maurin

